




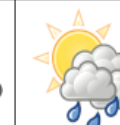
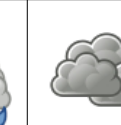
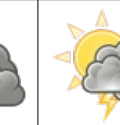
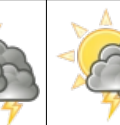
A retenir

- MILDIU** Pression assez faible. Soyez vigilants à l'approche de nouveaux épisodes pluvieux.
- OIDIUM** Sensibilité forte. A surveiller.
- BLACK ROT** A surveiller.
- BOTRYTIS** A surveiller
- VERS DE LA GRAPPE** Le premier vol est terminé

RÉGLEMENTATION : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2010 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 4 au 10 Juin 2010 (Source : Météo France)

	Ven 4		Sam 5		Dim 6		Lun 7		Mar 8		Mer 9		Jeu 10	
Températures mini maxi	15	29	16	30	18	22	16	25	16	25	15	21	14	22
Tendances														

PHÉNOLOGIE

La floraison a débuté depuis quelques jours sur les secteurs précoces pour les variétés Chasselas et Danlas (stade 19)

Les variétés Muscat de Hambourg, Alphonse Lavallée, Ribol et Centennial sont largement au stade 17 (boutons floraux séparés)

MILDIOU

Données de la modélisation :

Les modèles indiquent que les dernières contaminations ont eu lieu les 25 et 30 mai. Ils indiquent également un début des sporulations le 25 mai.

Les précipitations depuis le 27 mai sont de 5 mm sur le poste de Moissac.

Pour information : A la même date du 30/05, l'IGT (indice de gravité) calculé pour le mildiou était de 25,8 en 2007, 44,62 en 2008 et de 24,86 en 2009. Pour 2010, l'IGT est de 11,37. Ce qui indique que la pression mildiou peut être qualifiée de faible, par rapport aux 3 années précédentes.

Situation dans les parcelles :

A ce jour, aucun symptôme n'a été détecté par les observateurs du réseau de l'aire de production de raisin de table.

Évaluation du risque : Le risque est faible en tous secteurs et aucune contamination n'est prévue pour les jours prochains.

OÏDIUM

Situation dans les parcelles :

Toujours aucun symptôme n'a été détecté par les observateurs du réseau de l'aire de production de raisin de table.

Évaluation du risque : Toutes les variétés ont atteint le stade sensible (boutons floraux séparés). Soyez vigilants notamment sur les cépages sensibles comme Danlas, Italia, Exalta et Centennial seedless.

BLACK ROT

Situation dans les parcelles :

Très peu de nouvelles taches ont été observées depuis plus de 10 jours.

Évaluation du risque : Les conditions sont toujours favorables au développement du champignon. La surveillance doit s'exercer dans toutes les parcelles sensibles.

BOTRYTIS

Éléments de biologie :

Les spores de Botrytis pénètrent dans la jeune baie par la blessure occasionnée par la chute du capuchon floral. A ce stade, le champignon est appelé botrytis « quiescent ». Il s'agit d'une période de risque majeur car le champignon a contaminé la baie mais va rester latent, pour ensuite se développer dès la véraison.

Évaluation du risque : La période de risque débute à l'approche de la floraison (stade début de chute des capuchons floraux). Dans les parcelles très sensibles, la surveillance doit être accrue

Mesures prophylactiques: Les opérations manuelles actuelles (palissage, fin d'épamprage et ébourgeonnage) et à venir (enlèvement des entrecoeurs) qui permettent l'aération des grappes participent activement à la prévention du risque.

VERS DE LA GRAPPE

Situation dans les parcelles:

Le vol d'eudémis est terminé chez les observateurs du réseau (moins de 1 papillon sur la moyenne pour 3 relevés consécutifs). Les premières observations n'ont identifié aucun glomérule dans les parcelles de surveillance.

Données de la modélisation :

Le modèle LOB nous indique que nous sommes, au 2 juin, à 100 % de pontes. Il indique également que le deuxième vol devrait débuter vers le 11 juin.

Évaluation du risque : La présence de glomérules doit alerter pour une surveillance accrue en G2

Changez les capsules de vos pièges avant le début de la deuxième génération

Rappel : la durée de vie d'une capsule est de 6 semaines.

Les Notes Nationales Mildiou, Oïdium et Botrytis 2010 sont consultables et téléchargeables à l'adresse suivante : www.vignevin-sudouest.com

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière raisin de table du Syndicat de chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne, le CEFEL et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les recommandations issues de bulletins techniques.



Message réglementaire Flavescence dorée 2010

La flavescence dorée de la vigne est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Cette maladie est diffusée par un insecte vecteur, *Scaphoideus titanus*, de la famille des cicadelles.

Elle dispose du statut d'organisme de quarantaine au niveau européen et de lutte obligatoire en France. L'arrêté national de lutte obligatoire du 9 juillet 2003 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur rappelle **l'obligation de cette lutte sur tout le territoire national**.

Pour les 8 départements de Midi-Pyrénées, des arrêtés préfectoraux fixent des listes de communes en lutte obligatoire à trois ou deux traitements. Cette liste sera mise en ligne dans les prochains jours sur le site internet de la DRAAF : www.draf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

Attention quelle que soit leur localisation, les parcelles de vignes mères de greffons et porte-greffes doivent obligatoirement recevoir 3 traitements.

Dans la région, les éclosions des premières larves de cicadelle vectrice de la flavescence dorée ont eu lieu autour du 7 mai. En conséquence, les dates de traitement sont les suivantes :

Dates des traitements en viticulture conventionnelle :

	Commune à 3 traitements	Commune à 2 traitements
Traitement 1 (larvicide)	du 7 au 13 juin	du 7 au 20 juin
Traitement 2 (larvicide)	du 21 au 28 juin	Pas de traitement 2
Traitement 3 (adulticide)	A prévoir pour fin juillet, attendre confirmation du SRAL dans le BSV	

Dates des traitements dans le cas de l'utilisation d'insecticide biologique (PYREVERT) :

	Commune à 3 traitements	Commune à 2 traitements
Traitement 1 (larvicide)	du 31 mai au 06 juin	du 31 mai au 13 juin
Traitement 2 (larvicide)	du 7 au 13 juin	du 14 au 20 juin
Traitement 3 (larvicide)	du 14 au 20 juin	-